



Déclaration de l'UNSA Education au CDEN de l'Hérault du lundi 3 novembre 2014.

Monsieur Le Préfet de l'Hérault,

Monsieur le Président de Conseil départemental de l'Education Nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de l'Hérault,

Monsieur Le Préfet, nous connaissons votre position concernant les déclarations préliminaires : vous pensez qu'elles figent les membres du CDEN dans des postures et qu'elles ne contribuent pas au dialogue. Vous avez raison, à un détail près, ceux ne sont pas les représentants des personnels qui se figent derrière des postures, mais c'est bien l'Education Nationale et l'Etat qui se figent pour ne pas entendre.

Pour exemple, le CDEN du 27 février 2014, avait voté à l'unanimité un vœu, vous demandant de transmettre à Monsieur le Ministre de l'époque, une demande de dotation supplémentaire pour permettre aux écoles et collèges du département de l'Hérault, de faire face à l'augmentation démographique. Ce vœu est resté sans réponse alors que le nombre important d'élèves dans le premier degré est bien supérieur à l'augmentation attendue conduisant la Direction des Services Départementaux à positionner 18 ouvertures de classes provisoires gageant ainsi presque 20 postes sur la prochaine dotation.

Ce constat serait préoccupant s'il n'était que conjoncturel, mais il est alarmant car cette sous dotation budgétaire devenue endémique, porte préjudice chaque année un peu plus au taux d'encadrement des élèves dans les établissements scolaires de l'Hérault, laissant ainsi les personnels assumer seuls la détérioration des conditions d'enseignement alors que la Jeunesse et l'Ecole ont été portées au rang de priorité nationale par le gouvernement en place.

Alors que le Languedoc-Roussillon se place au 2^{ème} rang des régions les plus pauvres concernant les jeunes de moins de 17 ans, depuis plusieurs rentrées le Service Public d'Education de l'Hérault subit une sous dotation qui malheureusement conforte ces inégalités. L'UNSA Education de l'Hérault demande que ce CDEN tire toutes les conclusions de ce bilan de rentrée et prenne enfin acte de la situation départementale pour qu'une nouvelle dotation puisse permettre aux établissements scolaires d'envisager la prochaine rentrée scolaire sous le signe de la refondation.